

#### Annexe 4 : Tableau d'analyse des entretiens des enseignants

Analyse entretien MA1	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien	Mondes rencontrés + explicatif	Mondes rencontrés + explicatif
<p><b>But du décret : accord et désaccord</b></p> <p>On a quand même fortement, fortement, <b>diminué le niveau d'exigence</b> (§22, MA1)</p> <p>Le décret Marcourt semble défendre ce gage d'excellence, moi je trouve que ce n'est <b>pas franchement une mesure qui va dans la recherche d'excellence</b> (§22, MA1)</p> <p>Une espèce de perte de motivation de la part des étudiants parce que j'ai l'impression qu'on a des étudiants, et je ne les blâme pas hein, <b>mais qui deviennent de plus en plus des comptables.</b> (§22, MA1)</p> <p>Avec le décret Marcourt, on essaye de garder les étudiants le plus longtemps possible [...] Enfin moi, je me retrouve en première année avec des étudiants qui ont 24 ou 25 ans, <b>ce n'est pas si rare que cela. Alors sans vouloir jouer les conservateurs, moi je dirais qu'à 22 ans, j'avais déjà mon premier master alors qu'ici, il y a des gens qui se trouvent en première ou en deuxième année</b> (§ 24, MA1).</p> <p>[...] C'est plutôt une bonne chose dans le cadre d'une construction européenne, de permettre aux étudiants ben de commencer...[...] Il fallait trouver une uniformité dans les différentes façons de concevoir l'enseignement....</p> <p>Les délibérations [...], on doit tellement examiner tout dans le détail, <b>y a cette charge administrative qui est devenue beaucoup, beaucoup, beaucoup trop importante et qui finalement nous écarte de notre métier,</b> c'est faire de la recherche, c'est décrire, c'est partager, c'est partager son savoir, d'enseigner (§22, MA1)</p>	<p>⇒ <b>Favorable à l'eupéanisation</b></p>	<p><b>Monde industriel</b></p> <p>Le mode d'expression du jugement est la performance</p> <p>État du grand, le MA1 qui était performant par rapport aux étudiants qui sont dans l'état du petit</p> <p>⇒ <b>Allongement études</b></p> <p>⇒ <b>Charge administrative trop importante.</b></p> <p>⇒ <b>Perte de l'essence même de l'enseignement</b></p>
<b>Conséquence du système hybride</b>	<b>Conséquence favorable</b>	<b>Conséquence défavorable</b>

C'est bien d'individualiser chaque étudiant, mais à certains moments tu perds aussi l'esprit de corps (§22, MA1)

Une espèce de perte de motivation de la part des étudiants parce que j'ai l'impression qu'on a des étudiants, et je ne les blâme pas hein, mais qui deviennent de plus en plus des comptables. (§22, MA1)

[...] c'est des espèces de dispenses automatiques donc pour lui c'est plutôt bien parce qu'un cours est réussi, donc il ne doit plus le représenter et en même temps, il peut prendre l'avance et donc rester finalement, non pas dans la course mais dans le mouvement, donc avec à la fois ses collègues avec lesquels il a commencé ses études. Donc, je dis pourquoi pas. Je trouve ça plutôt bien parce que, un étudiant, surtout en première année, c'est vrai que c'est une épreuve pour ces étudiants. Ils arrivent, pour ceux qui viennent, et c'est le cas d'ailleurs cette année, beaucoup plus que l'année passée d'ailleurs, directement de l'enseignement secondaire et c'est vrai que c'est un changement de rythme, c'est un changement d'études, surtout dans les conditions dans lesquelles on vit pour l'instant. Donc, laisser cette possibilité de, effectivement, de... cette obligation, plutôt, de réussir les crédits qui restent. Et en même temps de prendre aussi l'avance pour le reste... ben oui, quelque part, ça ouvre aussi la responsabilité de l'étudiant. (§47, MA1)

Tu sais, j'essaye de me replacer... je me dis si j'avais été étudiant et que j'avais été confronté à un tel choix, oui, pour moi ça aurait été un facteur... pour moi en tant qu'étudiant, ça aurait été un facteur de motivation. (§49, MA1)

[...] voilà, il peut y avoir un échec, c'est parfois dû à un accident hein, parfois c'est dû à un étudiant qui n'a pas étudié tout simplement, ça ne remet nullement en cause ses capacités cognitives, ses capacités intellectuelles mais simplement voilà, il a fait la fiesta, il n'a pas assez étudié, ben il a échoué, bon, c'est pas grave. Il refait l'examen, rien ne l'empêche de resuivre un cours. (§59, MA1)

[...] je leur laisse le choix, je leur laisse même le choix de la première question tu vois ! la première question, voilà choisissez dans le syllabus et puis voilà. Donc, euh, je ne suis pas méchant par rapport à ça ! je peux comprendre cette détresse (§63, MA1)

## Monde industriel

La forme de l'évidence passe par la mesure comptable

⇒ Perte de la cohésion

⇒ Diminution de la motivation

## Monde Domestique

En se mettant à la place de l'étudiant, le MA1 fait part de bienveillance

Relation de respect et d'honnêteté

Met en évidence, le cas particulier, par la survenue de l'accident de l'échec

⇒ Favorable à l'anticipation des cours

⇒ Permet l'adaptabilité à l'enseignement supérieur

⇒ Responsabilise

⇒ Facteur de motivation pour la suite du cursus

Analyse entretien MA2	Ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien		Mondes rencontrés + explicatif	Mondes rencontrés + explicatif
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>[...] c'est, pour faciliter le... la progression dans les études et ne pas arrêter les étudiants, leur laisser malgré tout continuer leur chemin, [...]c'est pour aider à la réussite. Oui, une aide à la réussite. (§8, MA2)</p> <p>L'allongement qu'il provoque et donc le surcoût que ça engendre [...] enfin moi je vois dans ma famille, c'est le cas hein, j'ai une nièce qui finalement baaah, à force de trainer des casseroles a fait une année supplémentaire quoi. [...]les étudiants n'ont pas l'impression d'avoir des échéances très..., comment dire.. irrémédiables. [...], ça traîne en longueur, donc ça engendre des surcoûts parce que ben voilà (§10, MA2)</p> <p>le système permet à des personnes qui n'auraient peut-être pas pu continuer de continuer donc, on peut se poser, pour certaines personnes, sont-elles vraiment à leur place quand elles terminent (§12, MA2)</p> <p>Pour certains qui ont des difficultés réelles et qui jouent le jeu réellement, ben voilà, c'est une manière de les aider [...] certains qui ont des difficultés réelles et qui jouent le jeu réellement, ben voilà, c'est une manière de les aider (§14, MA2)</p>	<p>⇒ <b>Promotion de la réussite</b></p>	<p>⇒ <b>Permet l'enseignement pour tous</b></p>	<p><b>Monde domestique</b> La figure harmonieuse correspond pour le MA2 à la famille</p> <p>⇒ <b>Allongement des études</b> ⇒ <b>Surcoût</b></p> <p>⇒ <b>Légitimité de la place dans les études</b></p>

Conséquence du système hybride		Conséquence favorable	Conséquence défavorable
<p>T'as des gens qui reviennent, qui reviennent, qui reviennent, qui encombrant malheureusement [...] ils prennent de la place au détriment des gens qui jouent vraiment le jeu (§18, MA2)</p> <p>un surcroit de travail quand tu dois corriger 5 fois une copie ou 7 fois une copie, parce que c'est arrivé [...]tu te dis « mince, je fais plus mon boulot que lui, et ça, ça c'est pas normal » (§18, MA2)</p> <p>[...] regarde aux délibés, [...] ben moi c'est un cours normalement de bloc2 donc euh... ou de bloc3, ben tout le bloc1, je ne devais pas y être en temps normal, ben maintenant tu dois assister à tout (§73, MA2)</p> <p>[..]ça complique les choses, je pense aux délibés par exemple. C'est quand même.. Puis on ne sait plus où sont les gens. (§20, MA2)</p> <p>Ça dépend un petit peu du type d'étudiant. Tu as les optimistes, comme ma nièce, qui disent « oh ben ça va, j'ai réussi ça, donc, c'est bien, nanana nanana » ... (§48, MA2)</p> <p>Donc ils n'ont pas vraiment la sensation d'échec parce que quelque part on leur donne un avant-goût de la suite du programme, et donc c'est un demi-échec, je pense qu'ils ne le vivent pas comme un échec « plein ». C'est peut-être un demi-échec parce qu'ils n'ont pas tout réussi, mais malgré tout, comme ils peuvent continuer, et c'est ça un petit peu qui leur donne de faux espoirs des fois. ... (§52, MA2)</p> <p>« ça dépend un petit peu à quel type d'étudiant tu as affaire. Tu as aussi des étudiants... euh... qui pourraient aussi se démotiver ou quoi, et la possibilité de</p>		<p><b>Conséquence favorable</b></p> <p><b>Monde domestique</b></p> <p>Répertoire des sujets = nièce, prof-maman</p>	<p><b>Conséquence défavorable</b></p> <p><b>Monde industriel</b></p> <p>Le grand est celui qui joue le jeu donc qui est fonctionnel et le petit l'improductif, celui qui revient encore et encore Ici le prof et les étudiants qui travaillent sont le « grands »</p> <p>⇒ <b>Surcroit de travail</b></p> <p>⇒ <b>Ne pas arriver à situer l'étudiant dans le parcours scolaire</b></p> <p><b>Monde domestique</b></p> <p>Répertoire des sujets = nièce, prof-maman</p> <p>⇒ <b>Donne faux espoirs de réussite aux étudiants</b></p>

<p>prendre des cours de deuxième bah ça peut les <b>remotiver</b> peut-être. Donc euh... voilà, ils n'ont pas l'impression de rester... euh... uniquement en première. Ils ont déjà un peu l'impression... donc, au niveau de la motivation, peut être que pour certains, voilà, comme ils vont prendre des cours peut être plus spécifique à leur option peut être plus attrayant pour eux, ça va <b>les garder accrocher</b> alors que s'ils étaient restés en première, ben ils n'auraient pas eu accès à ces cours-là, ben voilà, peut-être qu'ils auraient décroché. Le fait peut-être d'avoir l'impression d'avancer en garde certains accrochés, je pense. » (§ 55, MA2)</p> <p>D'un côté j'aurai envie de dire, <b>épurez votre truc, mais d'un autre côté, bon euh... le fait de leur permettre d'avancer... euh... voilà ça peut avoir du bon aussi donc je suis un petit peu entre les deux</b> (§62, MA2)</p> <p>[..] je suis dans la tête du prof, mais je suis une <b>prof-maman aussi</b>, donc euh.. (§63, MA2)</p> <p>parfois les étudiants doivent être à deux endroits en même temps.. [...], le cours de première je l'ai déjà eu donc je n'y retourne plus, le cours de deuxième comme je ne l'ai pas eu j'y vais, voilà, donc ils font des choix, n'empêche, le cours de 1ere si ils n'ont raté c'est qu'il manquait des choses et que ça leur ferai du bien d'y retourner. (§57, MA2)</p> <p>Quand tu vois qu'ils réussissent dans certains cours, des cours de bloc 2 et que le cours de bloc 1 n'est pas encore réglé, tu te dis oups.. il manque de logique là, y'a des trucs qui vont pas quoi. (§67, MA2)</p> <p>[...] <b>niveau de l'esprit de classe</b>, tu as de moins en moins je trouve, parce que ..euh... je pense notamment à l'orientation TGA chez qui ça se ressentait fort, les TGA, je vais dire dans le temps, ben c'étaient des classes très très unies, ils <b>faisaient tout ensemble tu vois, y'avait les cours et puis y'avait tout ce qui était à côté, y'avait vraiment un esprit de classe très très soudé.</b> (§59, MA2)</p>	<p>⇒ Réaction dépend du type d'étudiant</p>	<p>⇒ Suivre des cours de l'année supérieure permet une remotivation de l'étudiant</p>	<p>⇒ Indomptabilité horaire</p> <p>⇒ L'étudiant ne suit pas les cours ratés</p> <p><b>Monde civique :</b></p> <p>Les « TGA » sont les grands par leur appartenance aux groupes qui se ressentait fort par rapport aux autres orientations</p> <p>⇒ Perte de l'esprit classe</p>
---	---	---	---

Analyse entretien MA10	Ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien		Mondes rencontrés + explicatif	Mondes rencontrés + explicatif
<p><b>But du décret : accord et désaccord</b></p> <p>Après c'est une stimulation intellectuelle, très importante, parce que je suis tout le temps encore en train d'étudier, de chercher, d'apprendre, donc ça me fait une stimulation intellectuelle individuelle. Et alors ça me permet de m'épanouir, dans le sens où j'ai une grande liberté de choix, de ce que je fais et de comment je le fais et ça j'en jouis et je l'exploite à fond et donc ça m'apporte un sentiment d'être maître de ma vie. [...] le cadre il est vachement vachement ouvert et les initiatives sont encouragées etc. ... et comme j'aime bien essayer sans arrêt des nouvelles choses, ça me correspond aussi à la manière dont moi je fonctionne (§14, MA10)[...]</p> <p>En Autriche c'était très courant de voir des gens avec leur enfant à l'école quoi. Et que du coup, ils validaient petit à petit des crédits et d'ailleurs il y avait bcp de cours à la carte. Et donc moi j'aimais ça, j'aimais vmt bien ça. Surtout venant de l'unif dans laquelle moi j'étais où c'était à fond à l'ancienne, type 19è siècle. [...] \$] il y a plus d'adaptation au niveau des apprenants, d'adaptation à la vie privé dans le sens où ils peuvent conjuguées différentes choses (§22, MA10) c'est la modernisation.</p> <p>J'ai l'impression qu'il y a aussi de la rationalisation, cad qu'on aimerait avoir moins de perte, enfin plus d'efficacité économique dans la gestion du système même de l'enseignement quoi. (§22, MA10)</p> <p>J'ai l'impression que derrière il y a aussi un peu de la réduction aussi du nombre d'école... d'avoir des structures à plus grande échelles plutôt que plein de petites structures parallèles. Plus de collaboration (§22, MA10)</p>	<p><b>Monde de l'inspiration</b> La stimulation intellectuelle est le dispositif important. Être maître de sa vie lui confère l'indépendance</p> <p>Monde par projet ⇒ But du décret : modernisation, rationalisation, efficacité économique, plus de collaboration</p>		

<p>J'ai l'impression que dans le décret Marcourt, je voyais un peu du progressisme là-dedans. Moi je suis plutôt à me dire : notre système il était encroûté, donc il faut qu'il avance, donc moi je suis on va dire plutôt pour une sorte de progrès quoi.</p> <p>Bah y'a des bilans, je ne sais pas, de rallongement de la durée des études comma ça et de coûts, j'ai impression qui a augmenté des études, parce que les étudiants sont la plus longtemps. De coûts pour eux et la société a priori. Je pense qu'il manque de pédagogie dans lequel il s'est fait et du coup personne n'y comprend rien. (§28, MA10)</p> <p>... c'est une réorganisation et une modernisation. Donc, à la fois une réorganisation institutionnelle et une réorganisation dans les parcours des étudiants. (§34, MA10)</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Rallongement des études</li> <li>⇒ Augmentation du coût</li> <li>⇒ Manque de pédagogie due à une lasagne institutionnelle</li> </ul>
<p><b>Conséquence du système hybride</b></p>		<p><b>Conséquence favorable</b></p>	<p><b>Conséquence défavorable</b></p>
<p>Les 30-45, il se dit comme ceux qui ont entre 45 et 59 quoi. Je crois qu'il ne voit pas vmt la différence à priori mais je te dis, je n'ai pas de cours avec les étudiants de première mais je pense que je peux imaginer que en fait ils ont plutôt tendance à voir ce qu'ils ont réussi plutôt que de voir ce qu'ils ont raté quoi. Genre : « ah mais j'ai quand même réussi des trucs donc j'avance quoi », tu vois. Donc que j'ai réussi 44 ou 46 crédits, c'est quoi la différence tu vois ?! Donc celui qui a réussi 44 crédits il est dans ton premier cas donc bloc 1, celui qui a réussi 46, il est dans ton deuxième cas de poursuite d'étude bah ils ne voient pas la différence. Entre 44 et 46 crédits tu ne vois pas la différence quoi. Et donc ils se disent bah j'avance pq j'ai quand même réussi des choses quoi. Mais en fait, l'un pour l'autre hein, finalement tu as quand même réussi</p>	<p>⇒ Pas de différence entre les différents paliers de crédits</p>		

<p>44 ou 30 ou 46 ou 48, tu dois quand même te poser des questions sur : ok est ce que je vais y aller dans ces études ? Enfin tout ce travail de discussion que Martine peut avoir avec eux est vmt, pour moi, surtout pour un étudiant de première, est vmt salutaire tu vois quoi. (§58, MA10)</p> <p>Les conséquences, c'est plus d'échec à long terme quoi voire jamais de réussite ou de diplôme. Après c'est toutes les conséquences que nous on vit en délibé où des étudiants n'auront jamais réussi certaines compétences et on va quand même finalement les diplômé parce qu'on ne sait plus quoi faire avec eux et eux ne savent plus quoi faire avec eux-mêmes quoi et que a un moment il faut passer à autre chose, ça fait 5 ans qu'ils sont là et qu'ils n'ont toujours pas réussi certaines, ils n'ont pas acquis certaines compétences (§68, MA10)</p> <p>[...]je pense qu'il y a une conséquence sur la perception de l'étudiant sur son propre parcours, il ne sait pas très bien ce qu'il fait. Et il y a une conséquence, à la fin, sur, vraiment fondamentale, sur le diplôme</p> <p>priori je pense qu'on est plutôt lent à l'adoption de ces trucs. Il y a une défiance de la part du corps enseignant, pas des directions (§78, MA10)</p> <p>la relation que les gens ils ont avec les institutions et c'est quoi la relation que les institutions ont avec les enseignants. Et moi, j'ai l'impression, de mon vécu ici, qu'il y a une relation qui est assez merdique ! on n'a pas confiance en les institutions, les institutions sont incompétentes. Les institutions ne pensent à rien, voilà, il n'y a pas du tout de confiance dans les institutions. Et du coup, il y a un bloc, une résistance, une critique mais je pense que c'est vmt quelque chose qui est propre au corps enseignant.</p> <p>Moi je pense que les enseignants c'est une sale race quoi ! les enseignants, enseignants hein. Parce que moi j'ai travaillé dans d'autres milieux, et j'ai comme tout le monde, nos réseaux mais les enseignants enseignants, je dirais</p>	<p><b>Difficulté de travailler entre les enseignants pour et contre le décret</b></p>		<p><b>Sur le long terme, peu de compétences acquises ou de diplôme</b></p> <p><b>Défiance du corps enseignant qui perçoit les institutions comme merdique suite à un manque de confiance</b></p> <p><b>Lenteur à l'adoption du décret</b></p>
---	---	--	---

<p>à notre école, par exemple, il y a peut-être la moitié des enseignants qui sont des enseignants-enseignants, qui ont, on va dire presque du syndicalisme en eux, tu vois. La défense d'une profession mais c'est contre nos propres institutions. Et voilà, je trouve que c'est très difficile de travailler avec eux. Et d'ailleurs c'est pour ça qu'on a la lenteur d'adoption. Il faut vmt faire un travail pédagogique très très important avec eux, d'explications de pourquoi on fait les choses de tels ou tels manières. Mais oui, il y a bcp de défiance quoi</p> <p>Un grand grand grand problème pédagogique, d'explications, de qu'est ce qui est en train de se passer, pourquoi on fait ceci. On dit juste aux profs, à un moment, c'est comme ça, maintenant c'est la réussite à 10 ! Quand la réussite est passée à 10 (§82, MA10)</p> <p>pense que le prof il était très confort mais c'est n'importe qui. C'est comme les fonctionnaires. Ils ont une situation et ils ont l'impression que ça va être comme ça stable et pour toujours et non c'est changeant et en fait le changement, bah non ils ne veulent pas quoi.</p> <p>Et c'est vrai que le changement, mais ça, j'ai l'impression de manière générale dans notre époque, le changement ça va souvent avec certaines pertes d'autonomie ou d'avantage. Pas de revenus, mais ces petits avantages, ces petites autonomies, tu vois. C'est un fini, ce moment où le prof était, ou les fonctionnaires de la SNCB, par exemple avaient des avantages pas possibles, que moi je ne comprends pas, étant né dans les années 80, je ne comprends pas ses avantages (§86, MA10)</p> <p>« qu'au lieu d'avoir un groupe homogène, j'ai un groupe hétérogène parce que j'ai des étudiants qui ont des parcours différents. J'ai donc dû adapter ma pédagogie » (§ 92, MA10).</p>	<p>Perte d'avantage par les profs suite aux changements imposés par le décret</p>		
---	---	--	--

<p>Bah moi j'ai l'impression que ça a fait deux groupes. Les « anti » et les autres quoi. Les autres que je ne vais pas appeler non plus les « pros », parce qu'il n'y a personne qui va être là pour le décret marcourt mais il y a un peu ceux qui sont défiants et les autres (§108, MA10)</p> <p>Oui, je ne sais pas trop mais a priori je dirais que c'est moins bon pour le groupe classe. Mais moi, de mes 7 ans, j'ai quand même vu, c'est extrêmement variable, mais quand il y a un groupe classe qui se forge, ou pas. Parfois il y a plein de sous-groupes, il y a une ambiance générale. Mais c'est vrai que du coup, ça se crée un peu moins par eux-mêmes et il y a peut-être aussi nous un rôle à développer pour créer ce groupe (§96, MA10)</p> <p>quand même un message pas trop négatif, qui est : ok, tu n'as pas tout réussi mais vas-y quand même. Après est ce que c'est une bonne chose ? Mais ça peut leur donner une motivation mais en même temps parfois il aurait fallu une orientation meilleure, une réorientation. Et donc c'est un peu à double tranchant. Oui ils sont peut-être plus motivés mais pour aller vers nulle part quoi. Donc peut-être que la réorganisation, pour moi, si ça va avec, alors ça fonctionne.</p> <p>J'ai l'impression qu'avec les échecs, il y a aussi au niveau du décret Marcourt, une obligation de réussir toute sa première en deux ans là... (§114, MA10) A priori oui ça semble une bonne idée pq tu as de la flexibilité mais pas trop flex. Tu as de l'adaptation mais pas genre ad vitam tu laisses tomber le cours de math. Non vas-y. On t'oriente, est ce que tu es au bon endroit, ok ? mais l'année prochaine tu réussis le cours de math c'est tout, et on arrête avec ce cours de maths parce que tu n'es pas pour ça, tu veux faire autre chose mais tu y vas. .</p> <p>Oui ça va tout changer et moi ça a l'air d'être une bonne idée. (§118, MA10)</p> <p>Les étudiants, ils mettent plus de temps et ne mettent pas ce temps-là à profit d'autre chose et globalement ce n'est pas terrible (§120, MA10)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe hétérogène</li> <li>- Problématique horaire</li> </ul>	<p>-Arme à double tranchant : motivation</p>	<p>⇒ Lasagne institutionnelle</p> <p>- Moins d'esprit de classe</p> <p><b>Etudes allongées</b></p>
---	--	--	--

## Annexe 5 : Tableau d'analyse des entretiens des étudiants

Analyse entretien E4	Ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien		Mondes rencontrés + explicatif	Mondes rencontrés + explicatif
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>[...] le décret Paysage c'est pouvoir avoir réussi 45 crédits sur une année minimum pour garder, de, un, sa finançabilité et ensuite pouvoir entamer une autre année avec 15 crédits supplémentaires (§ 40, E4)</p> <p>Pourquoi crois-tu que l'on a mis ce décret en place ? Mmmmh, je sais qu'avant du coup c'était 12, il fallait avoir 12 sur 20 pour réussir les 60 crédits et il me semble que c'est parce que, avant, il y avait beaucoup d'étudiants qui ratait et qui devait redoubler une année pour simplement 5 ou 15 crédits et que c'était dommage de leur refaire passer l'année pour seulement deux, trois cours. Il me semble que c'est pour ça qu'on a changé ça (§ 42, E4)</p> <p>pour le défendre, c'est que ça éviterait aux personnes qui ont 15 crédits, de refaire une année juste pour 15 crédits. Euhmmm, que ça encourage les élèves. [...], tous les élèves qui ont un handicap ou quoi que ce soit et qui peuvent faire leur année en 30 crédits, ben c'est plutôt pratique et s'ils se retrouvent avec d'autres élèves c'est encore mieux. Mais après, ça peut être quitte ou double quoi ! voilà. (§ 56, E4)</p> <p>La décret n'est pas clair, les étudiants vont accumuler, en fait, leurs cours et en fait euh, ils vont privilégier les nouveaux cours aux anciens cours et ils vont se mettre continuellement en échec par rapport à ces cours-là. Enfin, s'ils ne disent pas de se privilégier aux cours qui restent, enfin, aux crédits résiduels. Et du coup,</p>	<p>⇒ Réussir une année à 45 crédits</p> <p>⇒ Ne pas faire perdre de temps à l'étudiant</p>	<p>⇒ Cours de l'année supérieure = motivation</p>	<p>⇒ Report de l'échec est un poids avec la conséquence d'avoir l'année suivante, une</p>

<p>en fait, ça va plus être un poids, je trouve, qu'un moyen de poursuivre en fait. Mais après, c'est encourageant, mais je ne sais pas si c'est la meilleure idée parce que quand je vois d'autres étudiants qui ont 75 crédits et qui sont là : « mais, je ne m'en sors pas, je sais qu'il y a telle chose que je vais devoir dire en août, puis en fait non, ça va passer à l'année d'après » et qui finalement font un bachelier de trois ans en six ans parce que finalement, ils enchaînent tous leurs crédits résiduels à la fin, ben, ils sont bloqués quoi ! [...], ça peut décourager certains élèves au vu de la surcharge de travail (§ 66, E4)</p> <p>À la question, si tu devais émettre une opposition au décret, tu dirais quoi ? Réponse E4 [...] Ça rallonge le nombre d'années que l'étudiant passe dans les études. [...] j'ai beaucoup de connaissances qui sont comme ça, qui se disent que « mon but c'est juste d'avoir 45 crédits et puis je fais mon truc en quatre, cinq ans ». [...] le but c'est d'atteindre les 45 crédits [...] ! y a des cours, dès le début de l'année, je fais celui-là, hop, celui-là il va passer pour l'année prochaine, celui-là il va passer pour l'année prochaine, du coup, ça rallonge. Donc on a plus d'étudiants et euh, je sais que du coup, ça peut avoir un coût financier au niveau euh, de la Belgique. (§ 74, E4)</p> <p>Ben le truc c'est que c'est plus personnel, donc je ne sais pas ce que pensent les autres. Ben en fait il y a des côtés positifs et négatifs, et euh, je pense que, une moyenne de 10 sur 20 c'est peut-être un peu juste parce qu'on a une blague avec ceux qui sont en médecine c'est : il y a un médecin qui se retrouve face à son patient, et il fait : ah oui, ça je suis désolé, ça fait partie du cours que je n'ai pas étudié, excusez-moi, allez voir un tel parce que lui il a étudié quoi. (§ 126, E4)</p>	<p>⇒ <b>Notion d'échec n'est pas claire</b></p> <p><b>Monde domestique</b> L'étudiante utilise encore un exemple pour illustrer son propos.</p>	<p>⇒ <b>Individualisation des parcours = facilité pour les étudiants avec des difficulté de santé</b></p>	<p><b>année chargée, ce qui peut décourager</b></p> <p>⇒ <b>Rallongement des études</b></p> <p>⇒ <b>Coût financier</b></p> <p>⇒ <b>Le passage de 12/20 à 10/20 est perçu comme une dévalorisation</b></p>
<p><b>Conséquence du système hybride</b></p>		<p><b>Conséquence favorable</b></p>	<p><b>Conséquence défavorable</b></p>
<p>[...], je suis désolée, c'est malheureux à dire comme ça, mais euh, je suis beaucoup plus attentivement mes cours de deuxième que mes cours de première. Et si j'avais uniquement des cours de première, là, actuellement avec le covid, je serai en plein décrochage scolaire (§ 82, E4)</p>		<p>⇒ <b>Motivation, permet de garder un rythme</b></p>	<p>⇒ <b>Privilège les nouveaux cours</b></p>

<p>[...] et si j'avais que 30 crédits de première, je savais que je n'aurai pas des cours réguliers en fait. Et que j'allais lâcher prise, voilà [...](§ 118, E4)</p> <p>C'est plus motivant et on a l'impression d'avancer en suivant les cours de deuxième année. Et [...] si c'est moins que 30 crédits, ben, on, c'est pas des études en fait, c'est juste un passe-temps, [...](§ 120, E4)</p> <p>Prendre des cours de l'année supplémentaire, bonne chose ? Je pense que ça devrait être sous cond... sous condition, j'pense. C'est une bonne idée parce que c'est encourageant, mais malheureusement, il y en a beaucoup qui se font prendre au piège. [...] C'est encourageant, ça donne envie de continuer, mais malheureusement, euhm, en fonction de l'âge, parce que je sais que quand on sort du secondaire, 17/18 ans, ben on ne se rend pas compte dans quoi on se lance au niveau des crédits résiduels et du coup, ça peut poser problème. [...](§ 48, E4)</p> <p>Euhmm, pour moi je suis en première année. Légalement je suis en première année, je n'ai pas 45 crédits, je n'ai pas 60 crédits, je suis en première année. Je suis plus en deuxième parce que mes cours les plus importants sont des cours de deuxième et euh, j'ai beaucoup de cours euh, à petits crédits en fait de première, mais dans de grosses unités, donc je me sens plus en deuxième qu'en première. Et euh, donc ça c'est déjà pour moi euh, super intéressant parce que j'ai l'impression d'avancer quoi (§ 106, E4)</p> <p>Il y a un médecin qui se retrouve face à son patient, et il fait : ah oui, ça je suis désolé, ça fait partie du cours que je n'ai pas étudié, excusez-moi, allez voir untel parce que lui il a étudié quoi ! (§ 133, E4)</p>	<p>⇒ Impression de perdre le statut étudiant si pas assez de crédits</p> <p>⇒ L'E4 a l'impression d'être en deuxième car plus de cours de deuxième</p>	<p>⇒ Evite le décrochage</p> <p>⇒ Prendre des cours de l'année supérieure peut être motivant, mais cela dépend de la maturité de l'étudiant car cela peut être ressenti comme un piège</p>	<p>le que ceux déjà suivis</p>
---	--	--	--------------------------------

Analyse entretien E7	Ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien		Mondes rencontrés + explicatif	Mondes rencontrés + explicatif
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>Il faut un diplôme tout simplement... De l'expérience, c'est vraiment bien d'avoir de l'expérience et maintenant si on veut avoir un salaire convenable pour avoir une vie convenable, il faut un diplôme derrière. (§ 8, E7) [...] Euh... me faire de l'expérience personnelle, apprendre à manier tout ce qu'il faut puis j'ai mes boulot qui me rapporte de l'argent donc euh... (§ 16, E7)</p> <p>je sais que le décret ça été fin je pense savoir, je suis même pas sur de moi à 100 %, ça été quoi ? C'est le fait que tout soit divisé en crédits donc que les cours ont été séparés et mis dans des unités d'apprentissage et voilà... (§ 36, E7) Et son utilité euh... il est bien pour les cours qu'on réussit, on ne doit plus jamais les repasser et en même temps ça nous fait avoir des casseroles pendant des années et des années et tant qu'on a pas réussi quelque chose... je veux dire, par rapport aux humanités on avait une moyenne de tout, si on avait des cours ou on était fort en échec, ben c'est pas trop grave, on laisse passé en délibération et ici, si j'ai un cours ou j'ai 7 sur 20 ben je l'aurai, je l'aurai, je l'aurai jusqu'à tant que je le réussisse (§ 38, E7)</p> <p>On a voulu aller vers l'échec, c'est de trier les élèves pour moi, je pense que ça doit être financier. Pour ne pas financer les étudiants qui vont faire des années et des années qui ne vont jamais réussir... I si on va leur dire voilà réussissez 45 crédits et si vous réussissez 45 crédits, vous faites votre première en 2-3 ans et vous êtes bon... je pense que c'est surtout ça. (§ 44, E7)</p>	<p><b>Monde industriel</b> Formule d'investissement pour l'étudiant : le salaire</p> <p>⇒ Créer dans le but de ne pas financer les étudiant trop longtemps</p>	<p>⇒ Le décret permet de valider des unités d'enseignement à vie</p>	<p>⇒ La moyenne en dessous de sept pour une activité d'apprentissage qui ne valide pas une unité d'enseignement ne permet pas à la délibération de lever l'échec comme pour le secondaire où c'était la moyenne générale des cours qui permettait à l'étudiant de passer dans une année supérieure même en cas d'un échec</p>
<b>Conséquence du système hybride</b>		Conséquence favorable	Conséquence défavorable

<p>Ben déjà c'est perturbant parce que du coup ça amène des conflits horaires, des bêtises comme ça, de devoir faire des choix par rapport à des cours [...]</p> <p>Je vais parler pour quelqu'un d'autre pas pour moi parce que je ne suis pas un exemple, mais quelqu'un qui va être dans ma situation ne va pas réussir à mettre ses cours de deuxième de côté, il va quand même suivre des cours de deuxième donc il va pas mettre son plein potentiel dans ses cours de deuxième donc c'est quelque chose qui ne va pas parce que techniquement il faut réussir ses cours de première.... Donc voilà (§ 86, E7)</p> <p>Je pense parce que à mon avis j'ai réussi à me dire que ça allait aller parce que j'avais des cours de deuxième et parce que je ne voyais pas que mes cours de première tandis qu'avec une année avec des cours comme j'ai là maintenant, je ne pense pas que j'aurai continué... [...] (§ 98, E7)</p> <p>Non, on ne se repose pas sur nos lauriers parce que je pars du principe ou j'ai envie de réussir ma première. Là maintenant je me suis lancé dans cette année ci où je n'en ai rien à cirer de réussir mes cours de deuxième c'était vraiment... j'aurai pu tous les rater ça n'aurait pas été grave pour moi parce que je voulais réussir cette première année, je voulais valider tous les cours, mes casseroles, que ça soit fini pour l'année prochaine et me lance dans la deuxième. (§ 116, E7)</p> <p>C'est pas vraiment le fait qu'il faut aller trouver le prof parce que j'ai conflit horaire machin non ils le savent. Ce qui demande plus de travail c'est euh... si jamais pour une personne normale qui suivrait son cursus le mieux possible ça voudra dire que le soir, il faudrait revoir les cours pour lesquels ont été en conflit horaire et donc ça allonge les journées (§ 122, E7)</p> <p>Moi je me considère comme un étudiant de deuxième année même si je suis en première, je me considère comme en deuxième</p>	<p>⇒ Si l'étudiant n'avait pas pu prendre de cours de deuxième, il aurait abandonné</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Conflit horaire</li> <li>⇒ Effectuer un choix dans les cours que l'on souhaite suivre</li> <li>⇒ Les cours de première année sont bâclés au profit des cours de 2<sup>ème</sup></li> <li>⇒ L'étudiant préfère terminer tous ses cours de première pour entamer sa deuxième</li>   <li>⇒ Surplus de travail de suivre les cours du bloc 1 et bloc 2 en même temps</li> </ul>
---	---	--	--

<p>Je considère que j'ai raté mon année, mais euh... pas ma fierté personnelle, mais pour me dire qu'il y a quand même une réussite même si je sais que je l'ai raté, je me considère quand même en deuxième (§ 130-132, E7)</p>	<p>⇒ se considère comme étudiant de deuxième année</p>		
--	--	--	--

Analyse entretien E9	Ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien			
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>Je pense que le décret Marcourt, c'est le fait de pouvoir avoir des cours de l'année d'après plus facilement sans avoir réussi. (§ 44, E9)</p> <p>Euh... Ben ça dépend des étudiants je pense... ça dépend... les étudiants qui étaient avant le décret à... fin n'arrivaient pas à avoir au-dessus de la moyenne et que maintenant ils réussissent avec 10 en travaillant travaillant, ils réussissent, mais ça c'est bien, mais pour les autres, je pense moins on doit en faire moins on en fait donc euh... on se dit que tant qu'on a 10 c'est bon tandis qu'avant on avait 12 et ça motivait plus à travailler et tout ça (§ 50, E9)</p> <p>Le décret je pense que je serai plus contre donc ça serait plus difficile pour moi d'avoir des arguments pour... Peut être que ça motive peut-être des élèves qui sortent de.... je sais pas.... de qualif parce que je sais qu'il y a beaucoup d'étudiants de qualif qui n'ont eu des cours généraux style physique, math et tout ça et pour ceux à c'est peut-être, on va dire, une facilité d'avoir un 10 que d'avoir un 12 quoi... Donc ceux-là c'est un bon point, mais euh... après je pense que cette manière de travailler euh... fait que les étudiants quand ils sortent, ont un moins bon bagage ou moins poussé en tout cas (§ 52, E9)</p>	<p>⇒ L'E9 met en avant que l'idée principale du décret et « de pouvoir avoir des cours de l'année suivante plus facilement ». (§ 44, E9)</p>	<p>⇒ Pour l'E9, c'est plus facile pour les étudiants qui éprouvaient des difficultés scolaires comme les étudiants sortant de qualification</p>	<p>⇒ Par contre, pour ceux qui ont facile, ça baisse la motivation du travail des cours.</p> <p>⇒ Le passage de 12/20 signifie pour l'E9 qu'ils ont un moins bon bagage, moins poussé » (§ 52, E9)</p>

<p>Ben c'est comme j'ai expliqué, ça pousse les étudiants à travailler à bosser quand même beaucoup plus euh... ben je prends ici, par exemple euh... ici ben j'ai réussi... je suis un peu calculateur dans mes points et tout ça et puis le fait aussi qu'on puisse réussir avec un 8 ça fait aussi partie du décret Marcourt qu'on peut réussir avec un 8, un 12... ben ça moi, je calculais toujours mes cours pour voir si je pouvais passer avec une note ainsi et il y a beaucoup de note que j'ai passé avec un en-dessous de 10 et l'autre au-dessus (§ 54, E9)</p> <p>Oui je suis contre même si j'ai utilisé cette manière-là. Il y a certain je me serai forcé à les étudier beaucoup plus et mieux la matière donc euh... (§ 56, E9)</p>	<p>⇒ L'E9 calcule pour réussir ses UE : « Je calculais toujours mes cours pour voir si je pouvais passer avec une note ainsi et il y a beaucoup de note que j'ai passé avec un en-dessous de 10 et l'autre au-dessus » (§ 54, E9)</p>		
<p><b>Conséquence du système hybride</b></p>	<p><b>Ni en accord, ni en désaccord</b></p>	<p><b>Conséquence favorable</b></p>	<p><b>Conséquence défavorable</b></p>
<p>Euh... Ben du fait qu'on travaille moins les cours, mais aussi du fait qu'on passe... comme ici, je me retrouve avec deux cours d'informatique peut-être que si en première on m'avait directement bloqué fin recalé ben j'aurai peut-être bossé informatique plus tôt que de m'y mettre avec les deux informatiques maintenant et de me taper 9 heures d'informatique par semaine (§ 62, E9)</p> <p>Heu... Ben pour des élèves... Je pense que j'ai été capable de faire plus dans mes points donc oui, on se repose sur nos lauriers ! On ne donne pas le meilleur de soi même (§ 118, E9)</p> <p>Euh... je ne sais pas... Pour informatique... fin c'est un peu difficile à dire parce que ben ce n'est pas avoir raté son année, mais ce n'est pas non plus être brillant. En secondaire, si on ne réussissait pas un cours on restait dans l'année ou en était quoi.</p> <p>Donc euh... si on prend... dans la même volé que les secondaires, si j'avais fait ça en secondaire, je serai resté dans la même année (§ 82, E9)</p>			<p>⇒ L'E9 Estime que s'il avait été « recalé » fin de première, il aurait peut-être plus travaillé. (§ 62, E9). En secondaire, si on ne réussissait pas un cours on restait dans l'année (§ 82, E9).</p>

<p>Non je ne pense pas parce que... fin c'est vrai que j'ai... Fin ça va faire la cinquième fois que je passe le cours d'informatique de première... les deux premières fois je n'avais déjà pas plus étudié que ça, l'année passée non plus... je n'ai jamais vraiment bossé le cours, c'est de ma faute euh... je me serai mis à vraiment travaillé et recalé en première ben j'aurai vraiment du m'y mettre quoi ! (§ 134, E9)</p> <p>Moi je ne me suis jamais vraiment fait taper sur les doigts sur mon parcours ici euh... ben pour cette information là, mais euh... plus pas vraiment se faire taper sur les doigts, mais plus strict quoi dans les règles, comme j'ai dit ceux qui on en-dessous de 45 crédits, recommencer leur année de premier quoi Entre 45 et 60 peut être voir pour suivre comme je disais avec le conseil de classe... c'est quand même les profs qui connaissent plus les élèves et non pas le décret... S'ils font ça justement ça peut être pas mal je trouve (§ 150, E9)</p> <p>Euh... oui c'est vrai que ça sera peut-être plus un point positif, c'est le fait que on a des cours plus orientées dans notre section euh... en deuxième, donc c'est vrai que ça motive quand même... après, trainer des casseroles, ça ne va pas non plus quoi... Ce n'est pas vraiment ce qui est la solution, mais je pense que... il vaut mieux la manière dure que le décret Marcourt est un peu plus laxiste on va dire (§ 64, E9)</p> <p>Ben c'est vrai que ça m'avait bien motivé de prendre des cours de la suite quand même... surtout qu'au premier quardi j'avais pas de cours de première en deuxième donc euh... je me considérai en deuxième et puis il y a eu le confinement au deuxième quadri puis ça été un peu bizarre à ce moment-là... (§ 86, E9)</p> <p>oui oui, c'est presque sûr et certain, ça devrait être... c'est comme... avec une enfant, on lui dit peut-être que tu feras ça ou ça, ça devrait être plus... plus... je ne sais pas comment ont dit... plus défini on va dire</p>	<p>⇒ Mettais la priorité sur les cours de première</p>		<p>⇒ <b>Trainer des casseroles, ça ne va pas non plus</b> : « il vaut mieux la manière dure, recalé les élèves. Le décret Marcourt est un peu plus laxiste on va dire » (§ 64, E9) (§ 64, E9)</p>
---	--	--	---

<p>Oui il devrait être plus défini (en parlant du décret Paysage), ça ferait travailler, ça ferait plus réfléchir et plus longtemps parce que quand on a nos résultats on qu'on recommence l'année, on y pense moins, il y aura encore l'année prochaine et puis voilà quoi à la fin on se retrouve avec des situations un peu comme moi (§ 138, E9)</p> <p>Euh... j'allais au cours de première quand même. Je m'étais la priorité au cours de première ! Après j'essayais quand même de suivre un ou deux cours de deuxième, au moins y allez une fois sur l'année quoi (§ 98, E9)</p> <p>Mon plus grand frère qui a fait les mêmes études avec plus ou moins les mêmes cours et tout ça... Lui c'était encore l'ancien système et il me disait ben... qu'au bulletin de Noel « là tu ne passes pas » et je lui ai répondu que si que j'ai plus que 10... Et il me disait que lui il devait avoir plus que 12 la première année. C'est vrai que la première année il avait raté avec 57 % avec un cours en dessous de 10 et il avait dû recommencer toute son année quoi... Donc euh... ça l'ennuyait un peu que moi je passe avec des 10 et que lui à son temps il devait passer avec des 12 (§ 112, E9)</p> <p>Heu oui je pense que le diplôme est dévalorisé qu'il a beaucoup plus bossé ses cours que moi et c'est plus ou moins je pense la même finalité et c'est plus ou moins les mêmes cours donc la difficulté est toujours plus ou moins la même (§ 114, E9)</p> <p>Heu....c'est un problème que je ne me suis jamais posé euh.... 49... moi je trouve qu'en dessous de 45 ils devraient.... Les élèves en dessous de 45 crédits devrait recommencer leur première et entre les deux entre 45 et 59 crédits peut-être plus voir en fonction avec les profs quoi euh... allez délibéré (§ 124, E9)</p> <p>Oui oui je pense oui comme ça ça pousserai vraiment des élèves à... Parce que 45 c'est quand même possible pour... fin.... c'est peut-être un peu dur aussi,</p>		<p>⇒ Permet de suivre des cours plus orientés (§ 64, E9)</p>	<p>⇒ <b>Par l'exemple de son frère qui devait avoir 12/20 au cours pour réussir et que lui devait avoir 10/20, l'étudiant estime que le diplôme est dévalorisé par rapport au système d'avant (§ 112-114, E9)</b></p> <p>⇒ <b>En opposition au décret, l' E9 pense qu'en dessous de 45 crédits, ils doivent recommencer leur première</b></p>
--	--	--	---

<p>mais je pense que 45 il y a moyen de les avoir. Je pense que tout le monde saurait les avoir la première année (§ 128, E9)</p> <p>Euh... non je ne pense pas... Au début de l'année comme moi euh... même si j'ai eu 49 crédits, au début de l'année peut être qu'ils se disent il faut vraiment que je travail et que au bout du compte vu qu'ils ont des cours de deuxième, ils oublient un peu leur première quoi...; Donc bon ils ne travaillent pas ce qu'ils devraient travaillé (§ 132, E9)</p> <p>Oui c'esy pas vraiment ça que je voulais dire c'est plus... Allez... on sent quand même dans une entreprise qu'on se fait taper... fin je ne sais pas trop comment dire, mais c'est plus strict quand même, on doit faire son travail et si on ne fait pas son travail c'est au revoir et merci. Moi je ne me suis jamais vraiment fait taper sur les doigts sur mon parcours ici euh... ben pour cette information là, mais euh... plus pas vraiment se faire taper sur les doigts, mais plus strict quoi dans les règles, comme j'ai dit ceux qui on en-dessous de 45 crédits, recommencer leur année de premier quoi</p> <p>Entre 45 et 60 peut être voir pour suivre comme je disais avec le conseil de classe... c'est quand même les profs qui connaissent plus les élèves et non pas le décret... S'ils font ça justement ça peut être pas mal je trouve 150</p> <p>Oui c'est vrai aussi, mais euh... je sais pas... dans le pourcentage, on devrait prendre les élèves qui ont entre 30 et 45 crédits euh... à leur première première fin comment se passe leur cursus sur leur bachelier aussi parce que oui c'est bien de donner de la motivation, mais si ça tire en 6 ou 7 ans euh... ça devient à rallonge quoi</p> <p>Fin après je ne critique pas ces gens-là, mais c'est (§ 152, E9)</p> <p>oui oui puis ça amène toujours.... Si on réussit entre 30 et 45 souvent on peut suivre 15 et 30 crédits de deuxième donc c'est beaucoup plus de conflit horaire et s'il y a plus de conflit horaire ça veut dire que soit les cours de deuxième ils ne les suivent quand même pas s'ils mettent la priorité au cours de première et</p>	<p>⇒ L' E9 estime que bien que la volonté soit présente au début de travailler ses cours de première année, le fait de pouvoir suivre les cours de deuxième annule cela.</p>		<p>⇒ <b>Rallongement des études</b></p> <p>⇒ <b>Suivre les cours dans plusieurs années amène des conflits horaires</b></p>
--	--	--	--

inversement, ça ne leur donne pas envie de suivre des cours de première, donc quelque part c'est vrai que ça donne du courage, mais... au-dessus de 45 crédits qu'on devrait faire ça (§ 156, E9)			
---	--	--	--

Analyse entretien E12	Ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien			
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>[..]Le décret a été conçu pour avoir des compétences plus globales, il a été mis en place pour éviter que les étudiants aient de meilleures compétences, pour rehausser le niveau (§6 et 8,12)</p> <p>En ce qui concerne le fait que le décret soit aussi bien pour les Hautes Ecoles ou Université, je pense que c'est pour que tout le monde soit sur un même pied d'égalité et possède le même niveau de compétence. (§10,12)</p> <p>Le décret est fait pour favoriser l'étudiant même si parfois, je vais dire parfois, c'est un peu dur. Dans le sens on favorise l'étudiant, mais l'effet n'est pas toujours immédiat et donc ça prend du temps l'effet se mette en place (§12,12)</p> <p>Ça permet que les étudiants, comme je l'ai dit auparavant, qu'ils aient des compétences plus poussées dans le domaine qu'ils étudient. Ça donne un certain sens de l'effort même si ce n'est pas toujours facile et permet de donner une seconde chance pour les matières où on a plus difficile par exemple. [...](§16,12)</p>	<p>⇒ Le décret a pour but de rehausser le niveau des compétences des étudiants</p> <p>⇒ Le décret permet d'assurer une égalité entre les différents enseignements</p> <p>⇒ Le décret est réalisé dans le but de favoriser l'étudiant, bien que les effets ne soient pas immédiats</p>	<p>⇒ Permet aux étudiants d'avoir des compétences plus</p>	

		<p>poussées dans leur domaine</p> <p>⇒ Permet à l'étudiant de se dépasser grâce à une seconde chance</p>	
<b>Conséquence du système hybride</b>	<b>Ni en accord, ni en désaccord</b>	<b>Conséquence favorable</b>	<b>Conséquence défavorable</b>
<p>Les conséquences d'avoir 47/60, c'est d'avoir un horaire bien rempli, des choix à faire car je ne peux pas suivre tous les cours de première et de deuxième euhh. Et une vie sociale réduite même si le confinement n'aide pas. Euh ben redoubler dans ce cas-là. (§16,12) J'aurais préféré parfois même si j'aurais une année vide car ce serait seulement 13 crédits sur 60, parfois, j'aurais « bien aimé » redoubler la première. Comme ça j'aurais pu me concentrer comme je suis d'un naturel distrait, j'aurai pu me concentrer sur une tâche à la fois</p> <p>Oui quand même je vois ça comme une motivation même si c'est parfois lourd à peser les cours de deuxième. Ils sont plus difficiles donc il faut plus de temps pour les appréhender. (§70,12) [..] poursuivre ses études en ayant des échecs du bloc 1, c'est plus compliqué, ça a plus d'inconvénients que d'avantages (§73,12)</p> <p><u>Question de Liard Elodie :</u> Et si fin de l'année avec tes 47 crédits sur 60, je t'avais dit par exemple, voilà tu as raté ? Te serais-tu requestionné sur ton choix d'études ou pas ? (§85,12)</p> <p><u>Réponse E12 :</u> Un peu quand même, même si ça m'étonnerait avec 47 crédits sur 60, mais oui je me re-questionnerais un peu. (§86,12)</p>		<p>⇒ Le système hybride provoque des conflits horaires et une vie sociale réduite.</p> <p>⇒ Bien qu'ayant réussi son année, l'étudiant aurait préféré doubler pour se concentrer sur une année à la fois</p>	
		<p>⇒ Le fait de suivre les cours de deuxième année est perçu comme une chance, mais aussi comme une difficulté</p>	

<p><u>Question de Liard Elodie :</u> Pourquoi à ce moment-là te questionnerais-tu plus ? (§87,12)</p> <p><u>Réponse E12 :</u> Parce que, je me serais peut-être dit que j'étais moins bon en agronomie donc j'aurai peut-être choisi quelque chose qui m'aurait peut-être plus plu même si je n'ai pas d'autre idée en tête. (§88,12)</p>			<p>⇒ <b>La prononciation de l'échec (ce qui ne se réalise pas dans le décret Paysage) aurait amené l'étudiant à se questionner sur son choix d'études</b></p>
---	--	--	---

Analyse entretien E5	Ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien			
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>[..] au-dessus de 30 crédits on est en poursuite d'études. Et donc, en fait, c'est un peu à la carte, on peut prendre des cours pour remonter par exemple à 60 crédits avec l'année suivante (§30,5)</p> <p>pour permettre aux étudiants de quand même avancer sans se prendre un mur chaque année. (§34,5)</p> <p>[..] pédagogiquement ça peut être un frein à cause des conflits horaires (§36,5)</p> <p>[..] ça ce n'est pas défendre le décret du tout, mais si on n'a pas beaucoup de cours on risque de lâcher durant l'année en se disant « oh c'est tranquille, on a le temps ». Mais en fait, le temps est un piège [...] mentalement, je pense que ça aide les étudiants à se motiver un peu à clôturer les échecs. (§44,5)</p> <p><b>L'échec est-il important pour se situer dans le choix de ses études ?</b></p> <p>Ben, je pense que si ce n'est vraiment pas le milieu dans lequel on s'épanouit, on finira par se planter à un moment. Et ça c'est l'avantage et la problématique du décret Paysage. On se dit « ok, on a des cours de deuxième, chouette », mais on se plante complètement en deuxième et on se plante ceux</p>	<p>⇒ <b>Le décret permet, selon l'étudiant, de réaliser un programme à la carte</b></p> <p>⇒ <b>Il permet également de toujours avancer dans ses études</b></p>	<p>⇒ <b>Selon l'E5 prendre les cours de l'année suivante, permet de ne pas « lâcher », de ne pas décrocher</b></p>	<p>⇒ <b>Les conflits horaires posent des problèmes pédagogiques</b></p>

<p>de premières et là il peut y avoir une remise en question. (§50,5)</p> <p>On pourrait expliquer que c'est une perte de temps parce que on a vu des étudiants galérer jusqu'à ne plus être finançable et qui se sont obstinés parce qu'ils se disaient « j'avance, j'avance », mais en vrai, ils n'avançaient pas tant que ça, ils pédalaient un peu... fin ils ramaient un peu derrière et donc, ils ont fini par ne plus être finançable parce que ça peut faussée aussi l'idée du fait que ça soit le bon chemin. (§54,5)</p> <p>Ça pousse à la glande, moi je le vois ici, fin c'est super compliqué de se dire ok faut que je bosse j'ai du temps. (§56,§58, 5)</p> <p>c'est souvent le piège dans lequel on tombe. On se dit oh ça va j'ai le temps et puis on se fait avoir en dernière minute et au final il faut tout faire d'un coup. Et on remarque qu'on a pleins de lacunes (§60,5)</p>			<p>⇒ Selon l'E5, le fait de permettre de suivre des cours de l'année suivante peut être une perte de temps si l'étudiant a effectué un mauvais choix d'études et ne s'en rend pas compte car il persévère, conséquence de la possibilité qu'offre le décret de suivre les cours des années supérieures</p> <p>⇒ Le fait de suivre les cours de l'année suivante pousse l'étudiant à se reposer sur ces lauriers pour passer les cours échoués au bloc 1, comme il l'explique en disant : « oh ça va j'ai le temps et puis on se fait avoir en dernière minute et au final il faut tout faire d'un coup »</p>
<p><b>Conséquence du système hybride</b></p>	<p><b>Ni en accord, ni en désaccord</b></p>	<p><b>Conséquence favorable</b></p>	<p><b>Conséquence défavorable</b></p>
<p>A un crédit près, je passais en deuxième, mais à l'époque, je serais encore en première avec de nombreux cours qui me reste en première et peut être des crédits anticipés donc si ça se trouve, ben là je serai en deuxième et là j'aurai encore des cours de troisième à faire. Donc ça m'a permis d'avancer plus vite, (§68,5) ça me permet de ré-organisé un peu comme on souhaite son cursus pour essayer d'obtenir une formation la plus poussée possible. [...]Au final, je l'aurai fait en 4 ans, parce que je l'ai décidé. J'aurai pu le faire en 3</p>		<p>⇒ L'E5 souligne que pouvoir suivre des cours de l'année supérieure permet d'avancer dans son parcours scolaire</p> <p>⇒ Il souligne également que le décret offre la souplesse de choisir</p>	



Analyse entretien E6	NI en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien			
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>Ben, ce décret permet à des étudiants qui sont plus,.. qui ont moins de facilité aussi bien au niveau scolaire que au niveau organisation de pouvoir continuer des études, [...] il peut s'adapter à plusieurs situations d'étudiants, celui qui est étudiant à 100 %, qui a plus de difficultés ou autres. (§ 42, E6)</p> <p>Ben parce que du coup ça allonge les études et ça crée ces conflits horaires entre les cours de 1ere - 2eme, 2eme -3eme, en fonction de où on est,... et donc y'a ce fait qu'on ne peut plus participer aux cours, l'apprentissage va être ralenti et pas complet comme quand on est soit en 1ere, soit en 2eme, soit en 3eme. Et même rien qu'au niveau des examens, ben y'a des agencements à faire. Donc voilà ça c'est la partie adverse. (§ 48, E6)</p> <p>[...] qu'on garde des cours de 1ere plus longtemps et ça fait un peu, pas baclé, mais on met de côté ce qu'on aime le moins pour le passer plus tard et avancer avec ce que l'on aime le plus (§ 56, E6)</p> <p>À force de les étudier, on les retient mieux, on les étudie moins d'un coup, mais... petit à petit. Voilà, sans ce décret Paysage, ben ça n'aurait pas été possible. (§ 58, E6)</p>	<p>⇒ <b>Le décret permet une meilleure adaptation en fonction de la situation personnelle des étudiants.</b></p>		<p>⇒ <b>Le décret provoque un allongement des études et des conflits horaires</b></p> <p>⇒ <b>L'étudiant explique que l'apprentissage sera incomplet car tous les cours ne pourront être tous suivis.</b></p> <p>⇒ <b>L'étudiant met de côté les cours pour lesquels il n'a pas d'attrait particulier.</b></p>

<p>qu'« il faut mettre la réussite à 45 crédits, entre 45 et 60. À partir de 45 crédits, on peut anticiper (...) quand on se retrouve avec un programme à 75 crédits, ça fait une année quand même trop chargée. Il faudrait trouver peut-être un juste milieu. Parce qu'une année à 75 crédits, c'est plus de cours, c'est plus d'examens, c'est plus de matière à assimiler et ça peut faire beaucoup, une trop grosse année en fait. » (§ 70, E6)</p>			
<p><b>Conséquence du système hybride</b></p>		<p><b>Conséquence favorable</b></p>	<p><b>Conséquence défavorable</b></p>
<p>Avec 44 crédits, je me considérai plus en poursuite d'études parce que du coup j'ai eu plus de cours en deuxième qu'en première. (§ 124, E6)</p> <p>[...] j'avais privilégié les cours de bloc2 que je n'avais jamais eu, en laissant de côté les cours de bloc1 et me disant cette matière là je l'ai déjà vue. Donc voilà (§ 134, E6)</p> <p>[...] plus ça avance et plus les cours étaient intéressants. A partir de la 2eme, 3eme, c'était beaucoup plus, plus axé, plus chouette à suivre que les cours de 1ere, (§ 145, E6)</p> <p>qu'on se rend compte qu'après ça va être plus axé sur ce qu'on aime ou ce qu'on veut et plus, plus concret, parce que les cours de 1ere sont plus généraux, c'est... il faut vraiment avoir les bases, et après, ben, on se rend compte qu'on aura plus de connaissances,... plus de connaissances approfondies par rapport à ce qu'on aime bien. C'est assez une motivation de se dire « après ça sera plus chouette et après c'est plus intéressant » (§ 148, E6)</p>	<p>⇒ L'E6 se considérait en deuxième année car son programme était composé de plus de cours de cette année-là.</p> <p>⇒ L'E6 privilégie les cours du bloc 2 car ceux du bloc 1 avaient déjà été suivi</p>	<p><b>Monde par projet</b></p> <p>⇒ L'E6 considère qu'il y a une motivation de prendre les cours de l'année suivante car ils sont plus axés sur la formation comparée aux cours du bloc 1 qui sont généraux</p>	

Analyse entretien E11	ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien			
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>[...] pour faciliter l'accès aux études pour certains élèves [...] (§ 24, E11)</p> <p>Et donc c'est un peu faciliter la... quand t'es un peu paumé c'est dire : bah voilà, je peux aller autre part et ne pas tout recommencer à zéro et vraiment me dire, il faut que je recommence tout. C'est plus ça l'accessibilité, en disant que tu as quand même quelque chose, tu ne perds pas une année en disant (§ 28, E11)</p> <p>On va dire parce qu'au final tu peux un peu te faire « une année à la carte », enfin dans les limites du possible. Mais c'est quand même déjà un peu plus accessible, ce n'est pas structuré, carré, où tu ne peux rien faire d'autres quoi. Tu as quand même la possibilité de faire plusieurs choses</p> <p>À l'inverse, justement, ça te donne trop de possibilité et tu dis : en fait au pire je ferais ça plus tard, parce que par exemple, pour les cours que je n'aime pas trop, je me dis que ce n'est pas trop grave, je les passerai plus tard, plus tard, plus tard et en fait, tu ne prends jamais le temps vraiment te concentrer dessus (§ 30, E11)</p>	<p>⇒ <b>Le décret facilite l'accès aux études</b></p> <p>⇒ <b>Le décret permet de garder les unités d'enseignement acquises, et cela également dans un autre établissement scolaire</b></p> <p>⇒ <b>Le décret permet plus de liberté dans le choix de son programme de cours</b></p>		<p>⇒ <b>Un reproche fait au décret est qu'il permet à l'étudiant de reporter l'échéance des cours ratés à repasser. Cela n'oblige pas l'étudiant à se concentrer dessus</b></p>

<p>Ça, je ne comprends pas, ça n'a aucun sens de se dire que tu peux réussir un cours à 3/20 parce que justement, tu as d'autres cours qui les rattrapent. Ça, non quoi ! Déjà que la moyenne est descendue à 10 parce qu'elle était à 12 de base, et ça, c'est comme ça, mais te dire que tu peux réussir un cours à 3/20, bah autant ne pas le passer alors. Ça, c'est aussi un point où je me dis que ça ne va pas du tout ! (§ 34, E11).</p>			
<p><b>Conséquence du système hybride</b></p>		<p><b>Conséquence favorable</b></p>	<p><b>Conséquence défavorable</b></p>
<p>[...], avoir des cours de l'année suivante, je me suis vraiment rassuré en me disant : oui c'est vraiment cool, j'aime beaucoup. Donc ça, ça m'a aidé en me disant : ok, tu ne t'es pas trompé d'études. (§ 22, E11) [...] Moi ça m'a juste aidé au niveau de mon choix d'études, ça a permis de me dire : ok, en fait je peux aller plus loin et plus loin ce sera mieux, enfin ça me correspondra mieux que ma première.</p> <p>[..] on m'a dit, à tort ou pas, en première, c'est des cours généraux et que je ne devais pas me concentrer là-dessus, que oui c'est la base, mais que si ça va bien dans plus loin, c'est que c'est bon, c'n'est pas grave, ce n'est pas ça qui va te dire si c'est ton bon choix d'études ou pas. (§ 72, E11)</p> <p>Oui, oui ! Enfin, pour le bac, qui est spécialisant chez nous oui. Je ne sais pas si en bac ou master si c'est plus général, je ne sais pas, mais en tout cas pour un bachelier oui parce que du coup, je m'étais dit AIB, j'avais quand même hésité avec AIB, environnement je savais que c'était non. Mais quand j'ai eu mes cours d'AIB, j'étais là : oui ! c'est vraiment ça qui me botte et c'est génial quoi. Et puis j'avais</p>		<p>⇒ <b>Le fait de prendre des cours de l'année suivante permet à l'étudiant d'être sûr de son choix d'études car les cours sont plus axés sur l'option choisie</b></p> <p>⇒ <b>Les cours de première année sont considérés comme des cours généraux par les étudiants. D'après les étudiants, il faut attendre les cours de bloc 2 qui sont plus spécialisés à</b></p>	

<p>eu... à l'époque j'avais Mme J* comme prof et je la trouvais géniale. En fait. c'est des profs hyper passionnés... oui je ne sais pas, j'ai vraiment eu un déclic quand j'ai eu mes cours d'agro-alimentaire, je ne sais pas pourquoi... donc oui oui, ça m'a vraiment aidé. (§ 77, E11)</p> <p>Pour le gens en précarité qui n'ont pas ce genre d'aide, je crois que le décret n'est vraiment pas une bonne chose pour eux sauf si tout se passe bien et qu'ils ont les 60 crédits. Mais cet étalement d'année, je ne pense pas que ce soit bénéfique pour les gens en précarité. (§ 103, E11)</p> <p>on se repose sur nos lauriers en se disant qu'on peut toujours repasser les cours de première, mais ce qui est bien avec les cours de première, on peut les passer en janvier et en juin et en aout ! donc on se dit qu'on a vraiment trois sessions, en tout cas pour ceux de janvier, trois sessions pour les passer, c'était ça le cas de maths et de GR donc oui clairement on se repose sur nos lauriers ;et c'est aussi pour ça qu'à un moment je me suis vraiment concentré, je ne me suis plus concentré sur mes cours de 2eme et c'est pour ça pour mon cours de génétique, je me rappelle très bien je me disais que non je ne devais pas me concentrer dessus parce que j'avais encore maths et GR qui sont des cours de première. Et à un moment, il faut que j'arrête d'avancer là-haut, alors qu'en bas, ça ne va pas quoi ! (§ 105, E11)</p> <p>La notification de l'échec, je n'en avais pas besoin. Honnêtement, je le savais ! je savais que le 37 crédit c'était un échec. Donc c'était encore plus dur, mais de nouveau</p>		<p><b>l'orientation pour savoir si le choix d'études est le bon ou pas</b></p> <p>⇒ <b>La possibilité de présenter trois fois les examens du bloc 1, à savoir en la session de janvier, de juin et d'août est une chance pour l'E11</b></p>	<p>⇒ <b>L'étudiant estime que le décret n'est pas une bonne chose pour les étudiants en précarité, l'allongement du parcours par l'étalement des années augmente le coût des études.</b></p> <p>⇒ <b>L'E11 ayant plusieurs possibilités pour passer ses examens, il estime qu'il s'est reposé sur ses lauriers par le propos suivant : « en se disant qu'on peut toujours repasser les cours de première ». D'autre part, l'E11 explique qu'il a arrêté de se concentrer sur les cours de deuxième pour valider ceux de première année. Comme il l'explique : « Et à un moment, il faut que j'arrête d'avancer là-haut, alors qu'en bas, ça ne va pas quoi ! »</b></p>
---	--	---	--

<p>c'était par rapport à mon égo personnel parce que sur le papier il est écrit que ce n'est pas réussi du tout (§ 111, E11)</p> <p>Et franchement, pour les gens qui n'ont pas beaucoup de moyens je ne crois pas que ça les aides. Pour le gens en précarité qui n'ont pas ce genre d'aide, je crois que le décret n'est vraiment pas une bonne chose pour eux sauf si tout se passe bien et qu'ils ont les 60 crédits. Mais cet étalement d'année, je ne pense pas que ce soit bénéfique pour les gens en précarité. (§ 113, E11)</p>	<p>⇒ Avec 37 crédits, l'E11 avait bien assimilé qu'il était en échec.</p>		<p>⇒ Précarité</p>
--	---	--	--------------------

<b>Analyse entretien E13</b>	ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien			
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>Parce que chaque élève était différent et pour pouvoir s'adapter avec les autres écoles. Pour pouvoir coller dans le cas où quelqu'un part, je ne sais pas moi, à Dijon ou autre part, et ben on s'adapte en fonction des crédits et de ce qui a été validé ou non. (§ 24, E13)</p> <p>Je ne sais pas, je dirais plus une égalité entre les élèves de différents établissements et aussi la manière de chacun d'évoluer dans ses études quoi. (§ 28, E13)</p>	<p>⇒ Permet le mouvement des étudiants entre établissements grâce à la reconnaissance des «European Credit Transfert System» (§ 24, E13)</p> <p>⇒ Permet une forme d'égalité entre les étudiants en fonction de</p>		

<p>[Plutôt en accord avec le décret car] ça permet d'évoluer dans le sens où, ben voilà on peut valider certains cours et pas forcément rater son année parce que dans tel ou tel cours euh, on a eu des difficultés ou alors on avait un problème d'horaire ou autre chose, et donc on a loupé ça. (§ 30, E13)</p> <p>Parce qu'au niveau de l'organisation, c'est vraiment euh...pas ça peut être positif parce que, dans le sens où si on a un conflit-horaire, mais ça en génère beaucoup aussi en fait. Donc moi je me suis retrouvée dans une situation où j'ai du faire un choix entre 3 cours parce que ben, c'est compréhensif, pour ceux qui font les horaires c'est un casse-tête et après on doit choisir, se remettre en ordre des cours, donc c'est à double tranchant en fait, je pense. Et aussi au niveau des cotations, on est perdu. On est perdu dans le sens où n se retrouve avec plein de cours qui n'ont pas forcément de liens entre eux, y a les pré-requis et tout ça et ça je pense que... Moi je me retrouvais à faire carrément une carte, 'fin une « carte », à noter en début d'année, voilà j'ai ça au premier quadri, ça au 2eme quadri et ça ben on va essayer au 3eme quadri, parce qu'on ne s'en sortira pas quoi. Donc voilà, c'est,... c'est un peu flou quoi (§ 32, E13)</p>	<p>leur évolution (§ 28, E13)</p>	<p>⇒ S'adapte aux étudiants</p>	<p>⇒ Génère beaucoup de conflit horaire</p> <p>⇒ L'étudiant n'arrive pas à se situer dans son propre parcours par le fait qu'il a des cours de différentes années</p>
<p>Conséquence du système hybride</p>			
<p>[. . ], mais pour les personne qui ont déjà été dans d'autres écoles auparavant qui sont à la limite de ne plus être finançable, ça peut vraiment euuuuh... les retarder dans le sens où on se dit « ben c'est pas grave on peut le repasser »</p>			<p><b>L'étudiant 13 estime que dans la majorité des cas, il se repose sur ses lauriers en reportant les cours ratés. « c'est pas grave, on a le</b></p>

<p>on commence à faire des calculs pour arriver justement à ces 30 crédits ou à ces 4à ou 45 crédits, et donc je pense que euh... dans la majorité on se repose un petit peu sur nos lauriers on va dire en se disant « c'est pas grave, on a le temps » et au final on se retrouve comme moi en 3e, ben ça va j'en ai éliminé quand même pas mal, mais avec tous des cours qu'on a reporté, on se retrouve avec des casseroles, on ne sait pas comment on va s'en sortir alors qu'on a un mémoire à rédiger et l'étude expérimentale à faire. (§ 34, E13)</p> <p>Ben c'est ça. Évidemment c'est pas des cours, euh... je vais dire dans une année normale voilà on aurait dit quitte ou double tu prends pas de cours de 3e, t'auras tous tes cours de 3e quand t'auras validé tes cours de 2e et bien euh,... on a aussi bien des bons cours, fin des bons... des cours qu'on aime bien que des cours qu'on aime pas, donc une fois qu'on se remet dans le travail ça va, on gère les 2. Tandis que faire un blocus où y a uniquement des cours où on comprend rien du tout, on baisse vite les bras en fait. Donc je pense, il y en a pas mal qui abandonne à cause de ça aussi. (§ 36, E13)</p> <p>Parce que j'étais plus intéressée et motivée par mes cours de 2eme en fait (§ 56, E13)</p> <p>Oui ça quand même, parce que je pense que ça nous donne envie les cours de l'année suivant. Ce n'est pas, je ne dis pas que c'est positif pour nous, mais ça nous donne vraiment envie de, par exemple en 2eme ben voilà j'avais mes cours : un peu plus agricole, des choses que je connaissais déjà donc je savais que j'allais pouvoir</p>		<p><b>Motivé par les cours de 2<sup>ème</sup></b></p>	<p><b>temps » et au final on se retrouve comme moi en 3e, ben ça va, j'en ai éliminé quand même pas mal, mais avec tous ces cours qu'on a reporté, on se retrouve avec des casseroles, on ne sait pas comment on va s'en sortir alors qu'on a un mémoire à rédiger et l'étude expérimentale à faire »</b></p> <p><b>Les étudiants abandonnent car à terme, ils se retrouvent qu'avec des cours reportés donc qu'ils n'aiment pas</b></p>
--	--	---	--

<p>grappiller ds crédits aux cours que j'aimais bien, et donc euh. ; ben voilà [...] (§ 64, E13)</p> <p>Moi les 45 crédits su 60, je les ai pris comme un échec parce que euh... on va dire, j'avais réellement travaillé sur mes cours et donc j'étais déçue de moi par rapport à mes résultats et euh, quand on me demandais euh... ben t'es en quelle année, quand j'étais passée en 2eme donc, ben ok je disais que j'étais en 2eme, j'étais un peu,... comment dire, à l'intérieur de moi je savais que j'avais pas validé mon année dans sa totalité, j'étais pas fière de moi en fait (§ 58, E13)</p> <p>Il y a un point positif dans les deux, mais je pense que le fait de savoir dès le départ voilà c'est quitte ou double c'est mieux que de se retrouver, euh, ben ma situation, j'ai pas à me plaindre parce qu'il me reste que 3 cours, mais euh que de se retrouver au final à faire 4 ans parce qu'on a foiré un petit peu en 1ere. Parce qu'au final euh je sais que les profs nous le disent et tout ça et nous on ne s'en rend pas compte on se dit ouais c'est bon, mais euh que si on loupe nos cours de 1ere d'office on prévoit une 4eme année quoi. Donc autant redoubler sa 1ere même si c'est pour 15 crédits et euh être sûr qu'on repart sur de bonnes bases et qu'on apprend à travailler nos cours que d'entamer une 2eme avec 15 crédits de retard. (§ 70, E13)</p> <p>Ben c'est dans le sens où euh en soi quand on voit qu'on a 45 crédits on est content, mais c'est par après qu'on se dit c'est bien, mais comment je vais gérer l'année prochaine et l'année d'après. Donc au final j'ai essayé de rattraper ces 15 crédits pendant ma 2eme et quand j'avais pris pas mal de cours de 2eme et ben j'ai tout condensé sur ma 2eme année</p>			<p><b>La réussite à 45 sur 60 crédits ne rend pas l'étudiante fière d'elle</b></p> <p><b>L'étudiant trouve qu'il est mieux de doubler sa première, cela permettrait de partir sur des bonnes bases</b></p> <p><b>Une année avec des crédits résiduels, en plus des crédits de l'année suivie est vécu par l'étudiant comme un fardeau. A la fin d'une journée, l'étudiante devait remettre en ordre les cours qu'elle n'avait pas pu suivre</b></p>
--	--	--	---

<p>et cette année là je l'ai vraiment vécue comme un fardeau quoi parce que j'ai essayé vraiment de valider un maximum de cours et au final c'était plus une année, enfin je passais des heures après mes journées à me remettre en ordre des cours que j'avais pas suivi donc au final j'ai eu plus d'échec que ce que j'aurais imaginé. (§ 72, E13)</p> <p>Ben je pense que l'année qui m'a fait vraiment, que j'ai vraiment eu le plus dur c'est ma 2eme parce que j'avais, j'essayais de caser tous les cours et du coup je, vraiment j'avais pas de vie sociale en dehors parce que j'étais entêtée à vouloir valider mes casseroles et tout ça et j'ai moins, on va dire que je regrette d'avoir pris autant de cours et pas avoir profité de ma vie d'étudiante quoi. C'est plus à ce niveau là. (§ 78, E13)</p> <p>Mais pour le coup de laisser, on va dire, de laisser un choix aux étudiants de leur laisser croire qu'ils ont une liberté de.. 'gin pas de s'arranger, mais de.. de faire leur programme plus ou moins comme ils l'entendent alors qu'au final ça les met dans un pétrin euh... par après quoi. Parce que les étudiants du coup se mettent, s'auto-mettent une pression énorme arriver aux sessions ou quand j'ai pris mes cours de 3eme en plus des casseroles qui me restaient de 2eme, j'ai eu une session de janvier où parfois j'avais 3 examens sur la même journée et.. et des examens presque tous les jours, et sur le coup ben on en veut aux personnes qui organisent les examens parce que ben faut pas mettre ça ce jour là et tout ça, alors qu'au final c'est nous qui avons choisi notre programme, d'avoir un programme énorme. Donc euh, on s'en rend compte quand même après quoi (§ 84, E13)</p>			<p><b>L'E14 estime que les étudiants se rendent compte seulement en fin de parcours des conséquences du fait d'avoir bénéficié du passage dans l'année supérieure avec des cours résiduels à repasser. Cela engendre une auto-pression importante pour l'E14 pour sa session d'examen qui est plus conséquente</b></p>
---	--	--	--

<p>Je ne sais pas si ça change euh... ça change l'exigence, mais je pense que en fonction des étudiants euh... par exemple moi, admettons j'ai 10 ou j'ai 10,1, ben euh... si je sais que je n'ai pas donné mon maximum je vais pas.... ça change rien pour moi en fait. Oui je serais contente parce que je me serais débarrassée de l'affaire, mais euh si je ne me sens pas capable de vraiment maîtriser la matière, ben j'aime autant ne pas le passer que d'avoir 10 en fait. Donc c'est plus dans ce sens là et je me suis déjà pris la tête quelques fois avec monsieur X pour ça parce que je ne me sentais pas prête à faire le... à maîtriser complètement le logiciel d'informatique et donc euh, j'allais pas passer l'examen parce que je savais que je n'étais pas euh... satisfaite de moi-même. Donc pour moi au point de vue des notes c'est pareil, y'a des gens qui seraient, si on abaissait la note à 8, 'fin, je pense que c'est 8 euh. .... qu'en dessous de 8 on ne peut pas faire la moyenne entre 2 cours, euh... ben voilà ça par exemple je trouve que c'est pas forcément positif non plus parce que ça veut dire que dans les 2 cours, y'a un des cours qu'on va foiré, admettons on a 8,1, ben ça veut dire qu'on connaît moins de la moitié de la matière et donc pour moi c'est pareil avec le 10 et le 12, c'est juste une question de notation en fait (§ 90, E13)</p> <p>Je pense que oui quand même, parce que Ok on n'a pas les mêmes notations et tout ça, mais justement on a plus de difficultés pour arriver aux bouts de ses études, il faut quand même une détermination, 'fin moi je le vois comme ça parce qu'on a commencé avec tout un groupe d'amis et ils m'appellent la survivante parce que je suis la seule qui est restée dans le cursus et je me dis on a peut être pas les</p>	<p>Le fait de mettre la moyenne à 12 ou à 10 n'a aucune conséquence pour l'étudiant, « c'est juste une question de notation »</p>	<p><b>Le décret amène, d'après l'E13, à une certaine détermination de la part des étudiants et oblige l'exigence envers eux-mêmes</b></p>	
---	---	---	--

<p>mêmes exigences, mais indirectement <b>le décret nous fait être exigeant envers nous même parce</b> que sinon on ne serait même plus là, on n'irait pas au bout des études puisque on a beaucoup plus de distraction et beaucoup plus de moyens de décrocher en fait <b>(§ 92, E13)</b></p> <p>Parce qu'on a commencé avec tout un groupe d'amis et ils m'appellent la survivante, parce que je suis la seule qui est restée dans le cursus (§ 97, E13)</p> <p>Je pense que si je revenais à ma mentalité <b>de 17ans qui est lâchée en kot et tout ça.. euh... il me vaudrait mieux un.. le système d'avant où c'est quitte ou double parce que au moins dès le départ on le sait et c'est clair et net, voilà t'as ces cours ci cette année tu les réussis pas tous, retour case départ. Tandis que là on est dans le flou, on laisse couler tranquillement et on profite bien et puis après on... arrive au moment où on prend un petit peu plus de maturité par la 2eme, début de 3eme, on se dit, « si seulement j'avais pas fait le con en 1ere»... je pense que ce qui serait bien c'est que 1ere année ce soit quitte ou double, voilà tu réussis c'est bien t'as tout validé c'est bien, oui, non, soit tu décides de continuer et tu repasses tes casseroles que t'as pas réussi et t'as uniquement ça cette année-ci, soit.. euh.. voilà tu arrêtes parce que ça ne correspond pas. <b>Et pour la 2eme et 3eme, là, à la limite, comme on a un petit peu plus de maturité, ça pourrait encore fonctionner.</b> (§ 106, E13)</b></p> <p>Je pense oui, je pense qu'on est trop couvé en secondaire et un petit peu lâché par la suite... <b>(§ 110, E13)</b></p>			<p><b>L'E13 estime que le décalage entre le secondaire et le supérieur est trop important, d'autant plus que par l'accès aux études supérieures, l'E13 a accès à plus de liberté, notamment par le kot. Il estime donc que des balises claires devraient être encore imposées en première année.</b></p>
--	--	--	--

<p>Ben y'a un changement de vie au niveau personnel, y'a un changement, parce qu'il n'y a pas les parents derrière, y'a pas euh... y a pas tout ça. Et du côté scolaire c'est pareil, on tombe, on a plus de contrôle, même si les profs nous le disent on réalise pas et on est pas assez, 'fin moi j'avais une année en moins que les autres, mais je vois que les autres n'étaient pas beaucoup plus matures que moi, donc euh.. c'est pas à une année près, mais ça peut faire quand même beaucoup je pense (§ 112, E13)</p> <p>. [...]Après je comprends celui qui a 41 crédits et qui se dit « punaise à 3 crédits près.. » ben voilà. Mais euh... comme je disais euh... en lere en tous les cas je ne trouve pas ça du tout vraiment utile parce que quand on dit voilà tu ne prends pas de cours, la pièce elle tombe et tu te dis « là maintenant, le soir soit je travaille, soit j'arrête » en tous cas pour ceux que je connais c'est comme ça que ça s'est passé. Tandis que sinon, s'ils peuvent prendre des cours de 2eme, alors voilà j'ai une année remplie donc c'est cool quoi, je suis quand même le programme et tout ça quoi. (§ 114, E13)</p>	<p>Le fait de doubler oblige l'étudiant à se concentrer sur ces études</p>		
---	--	--	--

<b>Analyse entretien E14</b>	Ni en accord, ni en désaccord	En accord avec le décret	En désaccord avec le décret
Extrait de l'entretien			
<b>But du décret : accord et désaccord</b>			
<p>Pour le décret il faut avoir comptabilisé un certain nombre de crédits. 45 sur 60 je pense (§30, E14)</p> <p>Ce qui est mieux c'est qu'on peut passer à l'année suivante même si on a raté qu'un cours. Ce serait bête de redoubler que pour un cours (§32, E14)</p> <p>Ça permet de continuer nos études et pas rester bloqué. Si on a raté 10 cours je comprends, mais en rater deux et tout recommencer à cause de ça, ça peut durer longtemps les études. Ça dure déjà longtemps (§36, E14)</p> <p>Avec 12 crédits d'échec et est-ce que tu trouvais ça bien de prendre ces cours de 2<sup>ème</sup> année ? Oui quand même ! Si c'était pour redoubler et repasser tout le reste ça n'aurait pas été gai. C'était retombé avec l'ancien décret. Avec le nouveau c'est bien parce qu'on avance, mais il les réussit quand même l'année d'après. (41-44)</p> <p>Par contre, par rapport à ce décret là il ne faut pas non plus avoir plein de cours de 1<sup>ère</sup> alors qu'on se retrouve en 2<sup>ème</sup> et puis avoir en troisième des cours de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>. Il vaut mieux avoir terminer les cours de 1<sup>ère</sup> en 3<sup>ème</sup>.</p>	<p><b>But du décret atteindre 45 crédits sur 60 crédits</b></p>	<p><b>L'étudiant souligne l'importance d'éviter de garder trop longtemps les cours ratés. Les compétences sont à acquérir d'année en année et il est important de réaliser cela dans l'ordre</b></p>	<p><b>Permet de poursuivre ses études</b></p>

<p>Il ne faut pas se laisser dépasser par les autres cours (§32, E14)</p> <p>[..]Il y a des prérequis donc ça va, mais il ne faut pas en 3<sup>ème</sup> avoir des cours de 1<sup>ère</sup> qu'on ne réussit pas. On est censé avoir acquis plus de compétence en 3<sup>ème</sup> qu'en 1<sup>ère</sup> donc on est censé avoir réussi.</p>			
<p><b>Conséquence du système hybride</b></p>		<p><b>Conséquence favorable</b></p>	<p><b>Conséquence défavorable</b></p>
<p>Oui quand même. Redoubler, ça ne motive pas du tout. (§ 46, E14)</p> <p>Pour moi, ça allait. J'allais beaucoup au cours de 2<sup>ème</sup> comme je ne les avais pas encore eus. Pour les examens de première que je devais repasser en janvier ou en juin, je regardais mes cours de première et s'il y avait des changements j'allais en parler aux élèves de première et si les horaires le permettaient, j'allais dans un cours de première.</p> <p>Mais je privilégiais les cours de 2<sup>ème</sup>. (§ 52, E14)</p> <p>Moi, ça ne pas trop dérangé. Il y avait des conflits horaires avec mes cours de l'année passée, mais je savais m'arranger avec des autres étudiants (§72, E14)</p> <p>[..] Quand on a des cours de 2<sup>ème</sup> avec des cours de première il y a des conflits horaires.</p> <p>Du coup, les cours de premières que l'on a rater, on doit les revoir tout seul et on ne sait pas aller en cours (§80, E14)</p>	<p>L'étudiante n'éprouvait pas de difficulté point de vue des conflits horaires, elle privilégie les cours de 2<sup>ème</sup> car il n'avait jamais été vu, pour les cours de 1<sup>ère</sup>, elle s'informait auprès des autres élèves</p>	<p>Pouvoir poursuivre les cours de l'année supérieure motive</p>	

<p>Je ne connaissais pas les cours de 2ème année alors que je connaissais les cours de première et j'avais mes notes, c'est pour ça que je suivais les cours de 2ème. Je pouvais demander aux élèves de première s'il y avait des changements (§88, E14)</p> <p>Suivre les cours de l'année supérieure : D'un côté oui parce que <b>c'est motivant</b> et de l'autre l'étudiant doit se dire qu'il faut réussir tous les examens après 3 ans. On ne peut pas rester à ne rien faire. Il faut bosser. (§ 94, E14)</p>		<p>Pour l'E14, suivre les cours de l'année supérieure est motivant, mais demande du travail</p>	
--	--	---	--